

N°2017-BCA-77

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
5
- Votants :
5

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**FOURNITURE DE COMBUSTIBLE ET DE CARBURANT POUR LE SDIS 76
PROCEDURE N°2**

Le 09 novembre 2017, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 23 octobre 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

L'approvisionnement en carburant du Sdis 76 se fait soit par utilisation des cuves à carburant équipant certain Centre d'incendie et de secours soit via stations-services.

Les marchés pour la fourniture de combustible et de carburant arrivant à échéance un appel d'offres a donc été lancé en prenant en compte les éléments suivants :

- les exigences opérationnelles (délais d'interventions) dictées par le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (Sdacr),
- la spécificité du secteur concurrentiel (présence des offres pro des pétroliers et des grandes surfaces, accessibilité à l'ensemble des véhicules composant le parc du Sdis 76, plages horaires d'ouvertures des stations...).

A l'issue de la procédure d'appel d'offres lancée courant août 2017, le lot n°14 (Département de la Seine-Maritime) a été déclaré sans suite par le Pouvoir Adjudicateur.

Un nouvel appel d'offres a donc été mis en œuvre.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 28 septembre 2017 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP).

La date limite de remise des offres était fixée au 27 octobre 2017 à 12h00.

Le marché concerne la mise en place d'accords-cadres multi-attributaires (5 opérateurs économiques maximum), sans montant minimum ni montant maximum, d'une durée d'un an reconductible 3 fois.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de la consultation sont les suivants :

Critères	Pondération
Prix, sur la base du DQE	90 points
Densité du réseau du candidat (nombre de stations sur le département de la Seine-Maritime ; Dont nombre de stations poids-lourds)	10 points

*

**

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 09 novembre 2017 et a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Titulaire n°1	Total Marketing
Titulaire n°2	La Carte carburant
Titulaire n°3	Edenred
Titulaire n°4	Caudebec Carburant

Pour information, les lots suivants, pouvant être couverts par un des attributaires du lot n°14 (Département de la Seine-Maritime), ont été déclarés sans suite par le Pouvoir Adjudicateur :

Lot	Désignation
9	Cis de Londinières et Grancourt
13	Cis de Luneray et de Fontaine-le-Dun

*
* *

Madame ALLAIS ne prend pas part au vote.

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant avec les sociétés retenues par la commission d'appel d'offres.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER